

ÉTUDIANTS DE L'UPJV

C2i - Certificat Informatique et Internet

[Accueil](#) > [Études](#) > [C2i](#)



Qu'est-ce que c'est ?

Le C2i est un certificat attestant de la maîtrise d'un ensemble de compétences relatives à l'usage des TIC et qui sont nécessaires à l'étudiant pour mener les activités qu'exige aujourd'hui un cursus d'enseignement supérieur.

Ils s'appuient sur les différents domaines de compétences du référentiel C2i défini par le ministère de l'éducation nationale.

A quoi ça sert ?

L'obtention du C2i :

- Valide vos compétences sur l'usage de l'informatique et d'internet,
- Est recommandé ou exigé pour l'entrée dans certains Masters et /ou pour le passage de certains concours,
- Permet de valoriser un CV au cours d'un recrutement en entreprise.

RESSOURCES

Contact : [c2i\[at\]u-picardie.fr](mailto:c2i[at]u-picardie.fr)